



Paris, le 8 avril 2015

Communiqué de presse

Salles de shoots encadrés - La France va rattraper son retard

Il y a 2 ans, le CNAFAL avait favorablement accueilli l'idée de salles de consommation (shoot encadré), avec du personnel soignant spécialisé.

L'article 9 du projet de loi de modernisation du système de santé portant sur l'expérimentation de « salles de consommation à moindre risque » (SCMR) plus communément appelées "salles de shoot", a été adopté par les députés. Ces salles seront gérées par les professionnels des centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques chez les usagers de drogue (CAARUD).

Elles sont destinées aux toxicomanes précarisés, qui se droguent dans la rue dans des conditions d'hygiène précaires et pouvant également engendrer des risques pour de jeunes enfants, notamment dans les parcs publics. Trois villes mèneront l'expérience : Paris, Strasbourg et Bordeaux.

Pour la ministre de la Santé, Marisol Touraine, l'objectif "n'est pas de banaliser, de faciliter la consommation de drogue mais de prendre en compte des situations qui existent, qu'on les supporte ou pas, qu'on les voit ou pas".

Le CNAFAL est favorable à cette mesure, qui a fait ses preuves dans plusieurs pays. Ces salles permettent une diminution du nombre de décès par overdose et surtout incitent un nombre important de toxicomanes à sortir de l'enfer de la drogue, grâce à la compétence des spécialistes qui les accueillent.

Le CNAFAL se félicite de cette disposition, à la charnière de la prévention et du curatif.

Jean-Marie Bonnemayre,
Président,
06 87 37 16 64.

Nicole Damon,
Administratrice en charge de la Santé
06 81 21 49 76.

Jean-François Chalot,
Secrétaire général,
07 89 05 54 64.



Le CNAFAL a pour but l'étude et la défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles et de chacun de leurs membres, quelles que soient les formes et les réalités sociales de ces groupes d'humains. Organisation laïque et progressiste, le CNAFAL entend promouvoir une conception de la famille dans laquelle chaque membre a des droits et le devoir de défendre les droits des autres. Il affirme les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité, traduction concrète de la solidarité, en donnant son sens plein à la Citoyenneté.

**CONTACT : CNAFAL - Conseil National des Associations Familiales Laïques – 108 avenue Ledru Rollin – 75011 Paris
Tél. : 01.47.00.02.40 – Fax : 01.47.00.01.86 - Site : www.cnafal.org - Messagerie : cnafal@cnafal.net**